

P REMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE EN 1995 : STABILISATION DE LA PART DES EMBAUCHES A DURÉE INDÉTERMINÉE

Pour la première fois depuis 1990, la part des embauches sur contrat à durée indéterminée dans les recrutements se stabilise en 1995, tandis que les recrutements sur CDI se maintiennent. La reprise esquissée en 1993 et confirmée en 1994 [1] se poursuit au cours du premier semestre 1995 : la croissance de l'emploi dans les établissements de 10 salariés ou plus du secteur marchand non agricole est même plus forte qu'en 1994.

Des signes d'essoufflement apparaissent au second trimestre : la progression des embauches sur contrat à durée déterminée est stoppée au troisième trimestre 1995, puis reprend lentement en fin d'année. Du côté des sorties, la baisse des licenciements économiques s'est confirmée tout au long de l'année.

Dans l'industrie et le tertiaire, les volumes de recrutements sont plus importants en 1995 que l'année précédente. Le secteur de la construction a quant à lui réduit ses embauches dès le printemps 1995.

En 1995, les enquêtes ou déclarations sur les mouvements de main-d'oeuvre font apparaître, dans les établissements de 10 salariés ou plus du secteur privé non agricole, un solde positif des entrées sur les sorties d'un peu plus de 100 000 salariés. Pour la même taille d'établissements, l'UNEDIC constate 105 500 créations d'emplois.

Les établissements industriels ont pour la première fois depuis 1990 gagné des emplois (+ 0,5 %), les services ont connu une augmentation de leurs effectifs (+ 1,8 % en 1995 contre + 1,4 % en 1994), mais le secteur de la construction perd 1,8 % de ses emplois.

Pour l'essentiel, la rotation des salariés est surtout favorable au premier semestre. Le ralentissement de l'activité économique a arrêté cet élan au troisième trimestre : le solde des entrées/sorties fléchit nettement dans les petits établissements et s'annule dans les grands établissements de 50 salariés ou plus (graphiques 1 et 1bis).



Le poids des embauches à durée indéterminée se stabilise, et augmente dans l'industrie

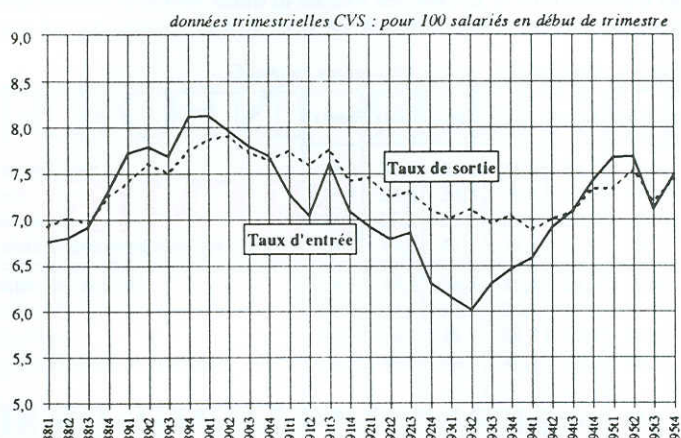
La poussée des recrutements sur contrats à durée déterminée constatée l'année précédente s'est interrompue en 1995. Le freinage de ce type d'embauches intervient dans les secteurs industriel et tertiaire au troisième trimestre, avec une légère hausse au quatrième trimestre.

En revanche, après une timide reprise en 1994, le taux d'embauches sur contrat à durée indéterminée reste toute l'année 1995 au niveau atteint au premier trimestre. Ce type d'embauche n'a donc pas sensiblement varié, et n'a pas servi de relais aux recrutements sur contrats à durée déterminée aussi nettement que lors de la reprise en 1989. Mais il ne semble pas non plus avoir souffert du ralentissement de la fin de l'année 1995. Les entrepreneurs ont donc joué exclusivement sur les CDD pour ajuster leur niveau d'embauches à une conjoncture incertaine (graphique 2).

Le recours à des embauches sur contrat à durée indéterminée s'est toutefois intensifié dans l'industrie, secteur à l'origine du redémarrage de 1994 (graphiques 3 et 3bis). Pour la première fois depuis 1990, la part de ce type de recrutement est en hausse dans l'ensemble des établissements industriels d'au moins 10 salariés, marquant la nécessité pour ces entreprises d'accroître de nouveau le noyau dur de leur personnel permanent.

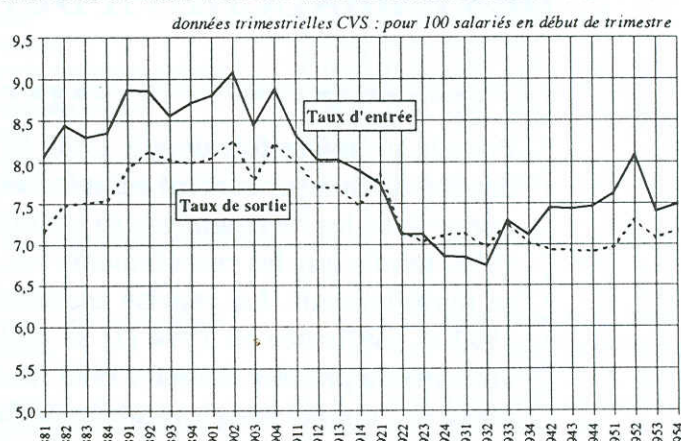
Les entrées sur CDI augmentent également dans les secteurs des transports, des commerces, et des services (graphiques 4 et 4bis). Mais, dans ces secteurs d'activité, ce sont surtout les embauches sur CDD qui confirment en 1995 leur progression régulière. Le poids des contrats à durée déterminée dans les entrées des établissements du tertiaire atteint 70,3 % contre 61,0 % en 1988. En 1995, les établisse-

Graphique 1
Mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus



Sources : DMMO, MTAS-DARES, INSEE.

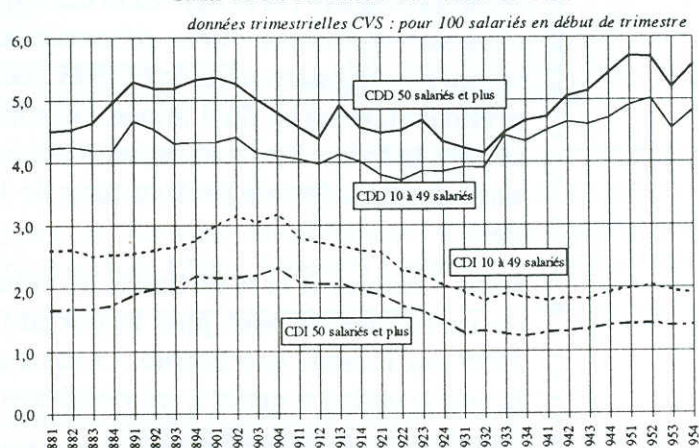
Graphique 1bis
Mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 10 à 49 salariés



Champ : secteur privé non agricole.

Source : EMMO, MTAS-DARES.

Graphique 2
Taux de recrutement sur CDD et CDI



Champ : secteur privé non agricole.

Sources : DMMO, EMMO, MTAS-DARES, INSEE.

ments des transports, commerces et services sont créateurs d'emploi, la progression des sorties pour fins de contrat à durée déterminée étant en particulier plus faible que celle des entrées.

Moindre progression des sorties de salariés

L'évolution relativement favorable de l'emploi au cours de l'année 1995, appréciée à travers le solde

des flux d'entrée et de sortie, est plutôt liée à une moindre progression des sorties de salariés qu'à une hausse des flux d'embauches.

Les départs des salariés pour cause de licenciement économique continuent à ralentir par rapport à 1994. L'inflexion de l'activité économique au second semestre n'a pas modifié cette tendance : les employeurs ont pu dans certains cas

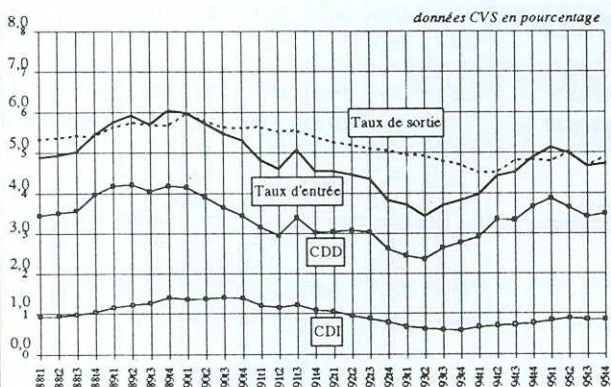
proposer de réduire le temps de travail pour maintenir l'emploi dans l'entreprise. Le comportement des salariés reste très prudent : les démissions, même si elles sont un peu plus fréquentes en 1995, sont loin de retrouver le niveau qu'elles avaient atteint à la fin des années quatre-vingt.

Dans les établissements industriels de 50 salariés ou plus, c'est le

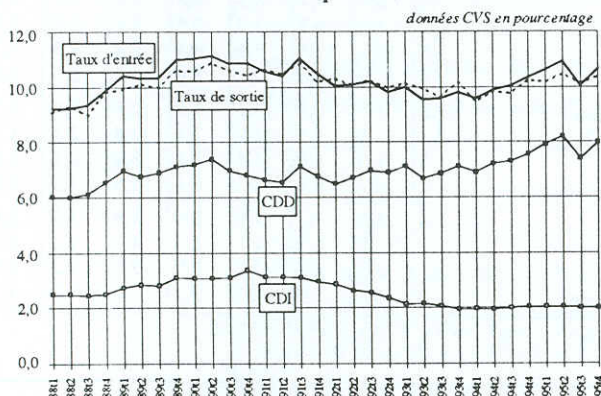
ralentissement des licenciements qui explique pour l'essentiel le maintien de l'emploi à durée indéterminée depuis la fin 1993.

Le secteur du bâtiment fait exception dès le début de l'année 1995, les départs y étant plus nombreux que les embauches. Ce secteur, moteur de la reprise de 1988, n'a guère participé à celle de 1994. Il avait cependant créé quelques

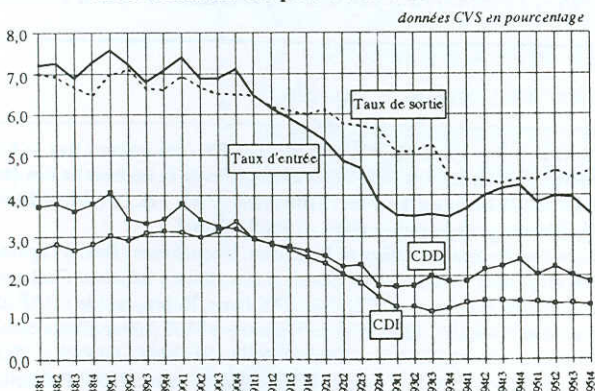
Graphique 3
Mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus de l'industrie



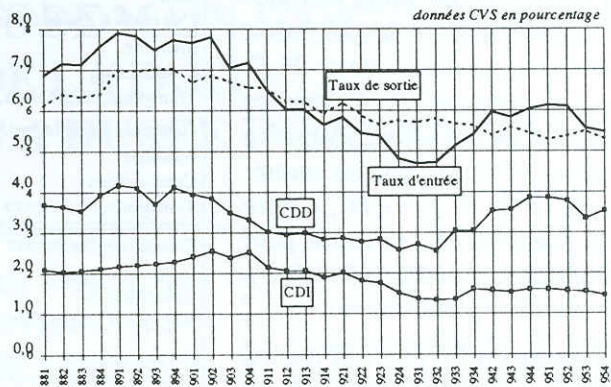
Graphique 4
Mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus du tertiaire



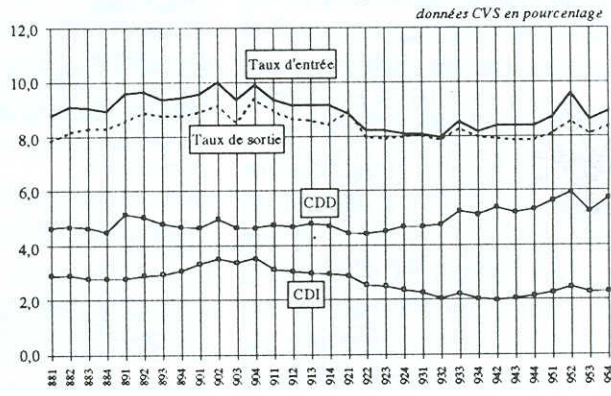
Graphique 5
Mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus de la construction



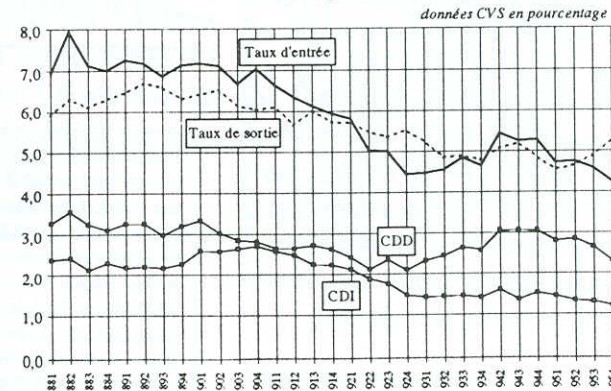
Graphique 3bis
Mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 10 à 49 salariés ou plus de l'industrie



Graphique 4bis
Mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 10 à 49 salariés ou plus du tertiaire



Graphique 5bis
Mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 10 à 49 salariés ou plus de la construction



Champ : secteur privé non agricole.

Sources : DMMO, EMMO, MTAS-DARES, INSEE.

milliers d'emplois grâce au plan de relance du bâtiment mis en place en 1993. Mais tout au long de l'année 1995 il perd à nouveau des emplois.

Les employeurs du bâtiment privilégient les recrutements sur contrat à durée indéterminée, si l'on compare leur politique de gestion de la main-d'oeuvre à celle qui a cours dans les autres secteurs. Cette pratique avait été visible lors de la précédente reprise de 1988, marquée par des embauches importantes, dont 44 % sur CDI contre 26 % dans l'industrie et 31 % dans les services. Cette tendance s'observe encore en 1995 : la construction embauche à 36 % sur CDI, contre 22 % pour l'industrie et 23 % pour les services (graphiques 5 et 5bis).

Les moins de 25 ans ont moins profité que leurs aînés de la poursuite de la reprise en 1995

La part des jeunes âgés de moins de 25 ans dans les embauches effectuées par les établissements d'au moins 10 salariés est d'environ 43 % en 1995 contre 47 % en 1990. Dans les plus grands établissements, environ 45 % des embauches concernent des jeunes contre 48 % en 1990 et 54 % en 1985. Cette diminution de la part des jeunes dans les embauches résulte à la fois des comportements des entreprises et de la prolongation générale des études.

Quand les employeurs recrutent des jeunes, c'est plus souvent encore que pour leurs aînés sur des contrats à durée limitée. Sur 100 embauches de jeunes, près de 80 ont lieu sur ce type de contrat, qu'il s'agisse des contrats à durée déterminée classiques, ou des contrats conclus dans le cadre des dispositifs de politique de l'emploi.

Nadine BARTHELEMY
Catherine JAULENT
(DARES).

Mouvements d'entrée selon la nature du contrat et mouvements de sortie selon les principaux motifs dans les établissements de 10 salariés ou plus

Données annuelles : pour 100 salariés en début d'année

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Taux de rotation	29,2	32,3	33,4	31,6	29,7	28,3	29,8	30,8
Industrie	21,9	24,4	24,3	21,4	19,6	17,8	19,3	20,0
Construction	27,0	27,2	27,0	24,5	20,8	17,9	18,6	17,9
Transports, commerces, services	35,4	39,2	41,1	39,8	37,9	36,7	37,9	38,8
Ensemble des entrées	29,7	33,2	34,1	31,5	29,1	27,4	30,1	31,3
Industrie	21,7	24,8	24,4	20,3	18,2	15,8	19,1	20,2
Construction	28,4	28,4	28,1	24,7	19,3	16,2	18,5	17,0
Transports, commerces, services	36,2	40,2	42,0	40,5	38,0	36,7	38,6	39,7
dont :								
Contrats à durée déterminée	18,2	20,4	20,0	18,6	18,0	18,2	20,6	21,8
Industrie	14,3	16,3	15,1	12,4	11,6	10,4	13,4	14,2
Construction	13,9	13,4	12,6	10,7	8,7	8,6	10,3	9,4
Transports, commerces, services	22,1	24,6	24,8	24,2	23,8	24,8	26,5	27,9
Contrats à durée indéterminée	7,9	9,0	10,4	9,1	7,6	6,2	6,5	6,7
Industrie	4,8	5,8	6,6	5,5	4,5	3,2	3,6	4,1
Construction	10,0	10,5	11,6	10,3	7,4	5,2	5,7	5,3
Transports, commerces, services	10,1	11,2	12,9	11,4	9,8	8,3	8,3	8,5
Ensemble des sorties	28,7	31,5	32,8	31,6	30,3	29,2	29,5	30,2
Industrie	22,1	23,9	24,2	22,5	21,0	19,9	19,5	19,7
Construction	25,5	26,0	26,0	24,3	22,4	19,6	18,8	18,8
Transports, commerces, services	34,5	38,1	40,1	39,2	37,8	36,8	37,2	37,9
dont :								
Fins de contrat à durée déterminée	13,0	14,6	14,7	14,3	14,5	15,2	16,4	17,5
Industrie	9,8	10,9	10,8	9,6	9,3	8,7	9,9	10,7
Construction	7,0	6,8	6,3	5,7	5,6	5,4	6,0	6,1
Transports, commerces, services	16,6	18,6	18,9	18,9	19,3	20,9	21,8	22,9
Démissions	7,4	8,9	9,7	8,2	6,5	4,7	4,7	5,1
Industrie	4,5	5,7	6,2	4,8	3,5	2,2	2,4	2,7
Construction	9,5	10,7	11,5	9,5	6,4	3,8	4,3	4,3
Transports, commerces, services	9,4	11,0	12,0	10,4	8,6	6,4	6,3	6,6
Licenciements économiques	1,5	1,1	1,1	1,6	1,9	2,4	1,6	1,1
Industrie	2,3	1,5	1,5	2,2	2,6	3,4	2,1	1,2
Construction	1,5	1,0	1,0	1,4	2,6	3,4	2,1	1,9
Transports, commerces, services	0,9	0,7	0,8	1,2	1,4	1,5	1,2	0,9
Autres licenciements	1,6	1,7	1,7	1,9	2,0	1,8	1,7	1,6
Industrie	1,2	1,3	1,3	1,5	1,5	1,3	1,2	1,1
Construction	2,5	2,5	2,3	2,7	2,9	2,6	2,2	2,3
Transports, commerces, services	1,7	1,8	1,9	2,1	2,1	2,0	1,8	1,8

Sources : EMMO, DMMO, estimations DARES, MTAS-DARES, INSEE.

[1] AUDIRAC P.-A., BARTHELEMY N. et JAULENT C., 1996, «Quand les entreprises réembauchent : le redémarrage de 1994 en regard de celui de 1988», *Premières Synthèses*, DARES, n° 123, février.

PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHESSES sont éditées par le Ministère du travail et des affaires sociales, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.22.60. Télécopie 01.44.38.24.43. Directeur de la publication : Claude Seibel.

Secrétariat de rédaction : Jean-Yves Rognant et Catherine Demaison. Maquettistes : Daniel Lepasant et Guy Barbut. Conception graphique : Ministère du travail et des affaires sociales. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : la documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers cedex. Tél. : 01.48.39.56.00. Télécopie : 01.48.39.56.01 - PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHESSES : 1 an (52 n°) : 650 F - Europe : 730 F - Autres pays : 970 F. Publicité : Ministère du travail et des affaires sociales. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD.